

INFORMATIONS MEDICALES AVANT LA REALISATION D'UNE RECTOSCOPIE

La rectoscopie est un examen qui permet d'observer l'intérieur du rectum sur une longueur d'environ 15 cm, au moyen d'un endoscope spécial appelé rectoscope composé d'un tube et de fibres optiques. La rectoscopie est une procédure de diagnostic standard en cas de suspicion d'une pathologie du rectum.

Pourquoi effectuer une rectoscopie ?

La rectoscopie permet d'examiner d'abord votre périnée, votre anus puis votre rectum. Elle est utilisée en cas de symptomatologie d'appel : des rectorragies (la présence de sang dans les selles), douleurs anales, tuméfaction ou écoulement anal, et en cas de suspicion de pathologie rectale.

Préparation : voir fiche préparation rectoscopie

Une rectoscopie ne nécessite pas de préparation ni de régime particulier à suivre. Il est cependant conseillé d'aller à la selle avant l'examen, le rectum doit être propre au moment de cet examen. Un petit lavement avec du Normacol est en général réalisé une heure voir quelques minutes avant l'examen. Le lavement est en soi une procédure simple réalisée au domicile. Le produit s'achète en pharmacie.

Déroulement de l'examen :

L'hospitalisation n'est pas nécessaire.

Il n'y a pas d'anesthésie locale ni de prémédication.

Le malade rentre chez lui dès l'examen fait. Il pourra conduire son véhicule.

Le patient est en position genu-pectoral (à genoux, les coudes posés sur la table d'examen : position de prière).

Le rectoscope est lubrifié et introduit délicatement par l'anus. L'examen du rectum est une procédure rapide dont la durée totale n'excède pas quelques minutes. Dans certains cas, une biopsie sera réalisée et les prélèvements envoyés en laboratoire pour analyse.

La rectoscopie est un examen indolore qui ne laisse aucune séquelle physique, cependant certaines personnes supportent mal l'intrusion intime que cet examen suppose.